

Retrouvez "en bref" au travers de ce document tous les sujets évoqués lors de notre 2ème comité syndical de l'année. Bonne lecture !

## Transition Energétique

### ÉCLAIRAGE PUBLIC : LANCEMENT D'UNE DÉMARCHE PERFORMANCIELLE

Ce projet de démarche performancielle de l'éclairage public souhaité par le SYDER s'inscrit pleinement dans le plan de relance impulsé par l'Etat dans le cadre de la transition énergétique. Le SYDER avait déjà entamé une démarche avec le programme de suppression des ballons fluos qui a été lancé en 2014. Pour aller encore plus loin, nous proposons une nouvelle étape aux communes en les accompagnant à réduire encore plus leurs impacts sur l'environnement et leurs factures énergétiques. Une 1ère démarche a déjà été lancée auprès des 195 communes adhérentes ayant transféré la compétence Eclairage Public. Celles-ci ont reçu un état succinct de leur parc d'éclairage public actuel, mais aussi une simulation des économies qui pourraient être générées si leur parc venait à être remplacé par un éclairage public intégralement en LED. Suite à cette 1ère approche, près de la moitié des communes concernées a déjà fait part de son intérêt.

En parallèle, le SYDER lancera au printemps un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL). Il consistera en une analyse des infrastructures de chaque commune, en une proposition de valorisation de son paysage nocturne et en un changement du parc d'éclairage public existant. Les bénéfices seront multiples car ce SDAL permettra aux communes de réaliser des économies d'énergies grâce à un éclairage adapté, de réduire les coûts de maintenance et de valoriser le patrimoine. Le SDAL permet de prévoir aussi l'avenir en recensant les fonctionnalités souhaitées et les usages à venir sur le réseau de l'éclairage public.

Le coût estimatif de cette opération d'envergure sur l'ensemble du territoire s'élèverait à plus de 70 millions d'€ TTC qui pourrait être étalé sur 5 ans.

### CRÉATION D'UN FONDS DE SOUTIEN À L'INNOVATION SUR LE RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le SYDER souhaite dans la continuité de la démarche performancielle et du SDAL créer un fonds d'innovation qui soutiendrait notamment le développement de solutions intelligentes sur le réseau d'éclairage public. Le SYDER souhaite développer ce type d'innovation porteuse d'avenir et aller plus loin dans l'accompagnement des communes. Cette démarche favoriserait le développement de réseaux d'éclairage public intelligents autonomes, de proposer de nouveaux services aux usagers (réseaux de caméras, gestion de la circulation et du stationnement, recharge de véhicules électriques ...)

Pour initier cette démarche, le SYDER crée un fonds de soutien à l'innovation abondé de 300 000 € pour l'année 2021.

### Le projet Mimosa retenu AMI-SEQUOIA

Suite à la réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt SEQUOIA, le jury a sélectionné le projet MIMOSA (Mutualisation Intelligente des Moyens pour un Scénario audacieux) soutenu par le SYDER en lien avec ALTE69 et 7 EPCI que sont la CA de l'Ouest Rhodanien, la CC des Monts du Lyonnais, la CA Villefranche Beaujolais Saône, la CC du Pays de L'Ozon, la CC des Vallons du Lyonnais, la CC Beaujolais Pierres Dorées et la CC du Pays Mornantais.

Nous allons accompagner ces collectivités à réduire leurs factures d'énergie en mutualisant et en planifiant les travaux de rénovation énergétique sur les bâtiments publics de leur territoire et cela sur le long terme (financement, réalisation d'études technico-économiques, création de postes d'économies de flux ...). Cela augure de beaux projets ensemble.

### Expertise IRVE 3 COMMUNES TRANSFÈRENT DE NOUVELLES COMPÉTENCES AU SYDER

Lentilly, St-Germain-de-Nuelles et Vindry sur Turdine ont choisi le SYDER pour l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques sur leur territoire. Le savoir-faire du SYDER dans ce domaine permettra aux communes d'être accompagnées dans leurs projets de développement d'IRVE par les équipes du SYDER.

### Comité Syndical en Juin ORGANISATION

Il a été proposé au comité syndical que la prochaine assemblée délibérante du mois de juin se déroule sur le territoire de la COR. Le lieu exact sera communiqué ultérieurement.

# En BREF

COMITÉ SYNDICAL  
SYDER

CENTRE CULTUREL  
DE L'ODYSSÉE

PUSIGNAN  
23 MARS 2021

## Points budgétaires et financiers

### BUDGETS PRIMITIFS 2021

Le SYDER a présenté au comité le budget primitif principal pour l'année 2021. La section fonctionnement s'élève à 73 861 011 € qui s'explique principalement par l'émission des titres de récupération du solde des provisions auprès d'ENEDIS d'un montant de 44 605 011 € et la section investissement s'élevant à 32 013 900 €. Le SYDER a également soumis l'approbation des budgets annexes pour le photovoltaïque (section exploitation : 175 000 € HT - section investissement : 839 448 € HT) et la régie SYDER Chaleur (section exploitation : 569 121.20 € HT - section investissement : 1 833 448.20 € HT).

Le budget primitif 2021 est un budget à la fois de continuité puisqu'il comporte la poursuite de nombreuses opérations d'investissement et la maîtrise des dépenses de fonctionnement. On note une légère baisse du budget de fonctionnement et des charges de personnel à l'identique avec un accent fort mis sur l'opérationnel. Un budget qui marque également une implication plus grande dans la transition écologique et énergétique notamment avec le lancement de la démarche performancielle sur l'éclairage public.

### TAUX D'AIDES SUR LES TRAVAUX DU PROGRAMME 2021

Comme chaque année le taux d'abattement sur les travaux 2021, basé sur le coût réel des travaux et après déductions de toutes les subventions ou remboursements de FCTVA (Fonds de Compensation pour la TVA) dont bénéficie le SYDER, doit être recalculé. Des taux d'abattements ont été proposés au Comité Syndical sur la base des différents travaux qu'effectuent le SYDER pour le compte des communes et une ligne sur la performance de l'éclairage public a été rajoutée. Vous retrouverez ces différents taux d'abattements calculés en fonction de la nature des travaux dans la délibération à votre disposition sur votre espace adhérent.

### APPROBATION DES APPELS DE CHARGES

Le SYDER a établi, pour chacune des communes adhérentes, le montant des charges dues pour l'année 2021 relatives aux travaux d'investissement en électricité et éclairage public ainsi qu'à la maintenance et à l'exploitation de l'éclairage public. Les membres du SYDER ont voté l'approbation de celles-ci pour l'année 2021. Le détail de ces charges est consultable et téléchargeable sur l'espace adhérent de chaque commune.

### AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP) 2021

Afin d'améliorer la visibilité des opérations mises en place pour le compte des communes, le SYDER a mis en œuvre depuis 2009 des AP/CP. Cette procédure évite d'inscrire au budget l'intégralité des sommes financées pour des opérations de travaux s'échelonnant sur plusieurs années. Le comité a approuvé la révision d'autorisation de programme pour l'année 2020, la révision des crédits de paiement pour les programmes de 2017 à 2019 ainsi qu'une nouvelle autorisation de programme pour 2021. Le Président a également exprimé sa volonté de réduire les délais d'exécution des travaux ainsi que le solde des programmes à 2 ans. Retrouvez le détail de ces AP/CP dans la délibération disponible dans votre espace adhérent.

### SORTIE DU PATRIMOINE INFORMATIQUE DU SYDER

L'inventaire du matériel informatique du SYDER a été effectué et a mis en avant un état de vétusté et d'obsolescence. De ce constat, le SYDER souhaite proposer ce matériel aux agents du SYDER (priorité aux catégories C, B puis A) et d'en faire également dons aux communes, écoles et associations. Si vous souhaitez faire profiter l'un de vos établissements contactez Sylvie Chassaing : schassaing@syder.fr.

Nous tenions également à vous partager le nouvel organigramme cible de l'organisation des services du SYDER qui sera déployé courant avril-mai 2021, sous réserve de l'avis du comité technique.

Connectez-vous à  
votre espace adhérent

<https://www.portail.syder.fr>

Rejoignez-nous !



Twitter



Facebook



LinkedIn

ou sur

[www.syder.fr](http://www.syder.fr)

Le Président Malik Hechaïchi et les vice-présidents  
vous remercient de votre présence.